

Études & Résultats

DIRECTION DE LA RECHERCHE, DES ÉTUDES, DE L'ÉVALUATION ET DES STATISTIQUES



PANEL D'OBSERVATION DREES
des pratiques et des conditions d'exercice ORS
en Médecine Générale URPS Médecins Libéraux

MAI
2019
NUMÉRO
1114

Plus de 80 % des médecins généralistes libéraux de moins de 50 ans exercent en groupe

Début 2019, 61 % des médecins généralistes libéraux exercent en groupe, avec d'autres médecins ou des paramédicaux, selon le quatrième Panel des médecins généralistes réalisé auprès de 3 300 praticiens. Cette proportion a augmenté de 7 points depuis 2010. Plus de neuf médecins généralistes en groupe sur dix s'associent à au moins un autre médecin généraliste. C'est ensuite avec les infirmiers que les regroupements sont les plus fréquents. L'exercice en groupe est surtout choisi par les médecins les plus jeunes (81 % des moins de 50 ans) et, dans une moindre mesure, par les femmes. La fréquence de cet exercice varie aussi d'une région à l'autre.

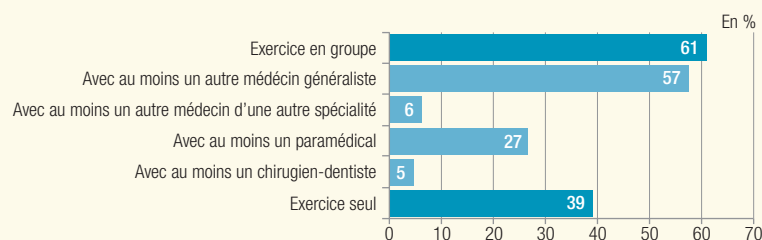
Hélène Chaput, Martin Monziols (DREES),
Lisa Fressard, Pierre Verger (ORS Provence-Alpes-Côte d'Azur),
Bruno Ventelou, Anna Zaytseva (AMSE)

Début 2019, 61 % des médecins généralistes libéraux déclarent exercer en groupe¹ au titre de leur activité libérale principale, selon le quatrième Panel d'observation des pratiques et conditions d'exercice en médecine générale (encadré 1). Ces praticiens peuvent exercer en groupe avec d'autres médecins généralistes, d'autres spécialistes ou d'autres professionnels de santé (paramédicaux, chirurgiens-dentistes, etc.).

Neuf médecins généralistes en groupe sur dix exercent avec au moins un autre généraliste

L'exercice en groupe a progressé ces dernières années : il concernait 54 % des médecins généralistes fin 2010 et 57 % début 2014 (Verger *et al.*, 2017). Les possibilités de regroupement selon les professionnels impliqués sont nombreuses. L'exercice de groupe avec d'autres médecins généralistes est la situation la plus fréquente, et concerne 57 % de l'ensemble des médecins

GRAPHIQUE 1 Répartition des médecins généralistes libéraux, selon les professionnels avec lesquels ils exercent



Lecture • 61 % des médecins généralistes exercent en groupe, 57 % avec des médecins généralistes.
Champ • Médecins généralistes libéraux installés au 1^{er} janvier 2018 sans mode d'exercice particulier exclusif.
Sources • DREES, observatoires régionaux de la santé (ORS) et unions régionales des professions de santé (URPS) de Provence-Alpes-Côte d'Azur et des Pays de la Loire, quatrième Panel d'observation des pratiques et des conditions d'exercice en médecine générale de ville, octobre 2018-mars 2019, données semi-définitives.

libéraux généralistes (graphique 1), soit neuf médecins généralistes en groupe sur dix (graphique 2). Par ailleurs, 27 % des médecins déclarent être en groupe avec des paramédicaux, 6 % avec des médecins d'une autre spécialité que la médecine générale et 5 % avec des chirurgiens-dentistes.

Dans plus de la moitié des cas, les regroupements sont uniquement composés de médecins généralistes. Les regroupements entre médecins généralistes comptent en moyenne trois médecins généralistes équivalents temps plein (ETP)². Dans 40 % des cas, le groupe rassemble jusqu'à 2 ETP médecin et dans 53 % des cas, il rassemble plus de 2

1. L'exercice en groupe permet au minimum aux professionnels de santé de partager leur cabinet et peut aller jusqu'au partage des dossiers de leurs patients, voire un partage de leurs honoraires.
2. L'équivalent temps plein (ETP) mesure le volume de travail. Un médecin travaillant à temps plein compte pour 1, les autres sont comptés au prorata de leur temps de travail par rapport à un temps complet présent toute l'année.

et jusqu'à 5 ETP. La taille des regroupements varie selon la région : 65 % des regroupements dans les Pays de la Loire réunissent au moins 3 médecins généralistes ETP, contre seulement 53 % en Provence-Alpes Côte d'Azur et 58 % dans le reste de la France.

Les infirmiers, deuxième profession la plus souvent associée à un médecin généraliste

Les infirmiers sont la deuxième profession avec laquelle les médecins généralistes libéraux se regroupent le plus souvent : c'est le cas pour 21 % d'entre eux. Les autres professions paramédicales font moins régulièrement partie des regroupements : 12 % des médecins généralistes libéraux se sont regroupés avec un masseur-kinésithérapeute, 8 % avec un pédicure-podologue, 7 % avec un orthophoniste et 6 % avec un diététicien. Des disparités régionales existent : quatre médecins des Pays de la Loire sur dix exercent avec des paramédicaux ; cette proportion est deux fois moindre en Provence-Alpes Côte d'Azur et est d'environ un sur quatre dans le reste de la France. 6 % des médecins généralistes déclarent exercer avec d'autres médecins que des médecins généralistes, le plus souvent avec des gynécologues, des psychiatres ou des cardiologues et dans une moindre mesure avec des ophtalmologues ou des dermatologues. Les chirurgiens-dentistes sont membres d'un regroupement avec des médecins généralistes dans 5 % des cas.

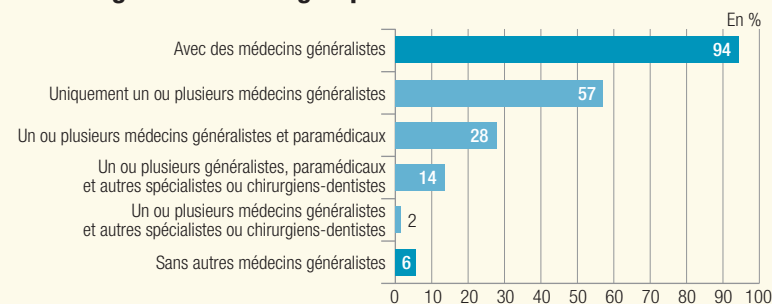
ENCADRÉ 1

Source

Le quatrième Panel d'observation des pratiques et conditions d'exercice en médecine générale est une enquête menée en France métropolitaine par la DREES, les observatoires régionaux de la santé et unions régionales des professions de santé-médecins libéraux des régions Provence-Alpes-Côte d'Azur et Pays de la Loire, auprès de 3 300 médecins généralistes libéraux, installés au 1^{er} janvier 2018, ayant au moins 200 patients en tant que médecin traitant et sans mode d'exercice particulier exclusif (comme homéopathe ou acupuncteur). Cette vague d'enquête a été menée par téléphone d'octobre 2018 à février 2019.

GRAPHIQUE 2

Les généralistes en groupe



Lecture • 94 % des médecins généralistes en groupe exercent avec au moins un autre généraliste et 57 % exercent uniquement avec un ou plusieurs généralistes ; seuls 2 % exercent dans un groupe comprenant au moins un généraliste, au moins un autre spécialiste ou chirurgien-dentiste.

Champ • Médecins généralistes libéraux installés au 1^{er} janvier 2018 sans mode d'exercice particulier exclusif.

Sources • DREES, observatoires régionaux de la santé (ORS) et unions régionales des professions de santé (URPS) de Provence-Alpes-Côte d'Azur et des Pays de la Loire, quatrième Panel d'observation des pratiques et des conditions d'exercice en médecine générale de ville, octobre 2018-mars 2019, données semi-définitives.

Les médecins les plus jeunes et les femmes exercent plus souvent en groupe

Plus les médecins sont jeunes, plus ils ont tendance à exercer en groupe. En effet, 81 % des moins de 50 ans sont dans ce cas, contre 57 % pour les 50-59 ans et 44 % pour les 60 ans ou plus. D'autre part, quelle

que soit la tranche d'âge considérée, les femmes travaillent plus souvent en groupe que les hommes. De fortes disparités régionales sont également observées : l'exercice en groupe ne concerne que 56 % des médecins généralistes de Provence-Alpes-Côte d'Azur, alors qu'il est pratiqué par 74 % des médecins des Pays de la Loire. ■

Les auteurs remercient l'ensemble des médecins généralistes libéraux qui ont accepté de répondre à l'enquête et tous les participants à l'élaboration du questionnaire.

POUR EN SAVOIR PLUS

- Le Panel d'observation des pratiques et des conditions d'exercice en médecine générale est disponible sur le site de la DREES, dans la rubrique Open data, professions de santé et du social.
- **Verger, P., Bocquier, A., Bournot, M.C., et al.** (2017). Le panel de médecins généralistes de ville : éclairages sur les enjeux de la médecine de premier recours d'aujourd'hui, *Revue française des affaires sociales*, 3 : 215-35.

LA DREES SUR INTERNET

Retrouvez toutes nos publications sur notre site drees.solidarites-sante.gouv.fr

Retrouvez toutes nos données sur www.data.drees.sante.gouv.fr

Pour recevoir nos avis de parution drees.solidarites-sante.gouv.fr/etudes-et-statistiques/publications/avis-de-parution

Directeur de la publication : Jean-Marc Aubert

Responsable d'édition : Souphaphone Douangdara

Rédactrice en chef technique : Sabine Boulanger

Secrétaire de rédaction : Fabienne Brifault

Composition et mise en pages : Stéphane Jeandet

Conception graphique : Julie Hiet et Philippe Brulin

Pour toute information : drees-infos@sante.gouv.fr

Reproduction autorisée sous réserve de la mention des sources •

ISSN électronique 1146-9129 • AIP 0001384